AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C2467
FR0004050300-FS1032

20 octobre 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE OPEN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 octobre 2017, la société anonyme Sycomore Asset Management (14 avenue Hoche, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 octobre 2017, le seuil de 5% des droits de vote de la société GROUPE OPEN et détenir, pour le compte desdits fonds, 553 605 actions GROUPE OPEN représentant autant de droits de vote, soit 6,46% du capital et 5,06% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions GROUPE OPEN sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 8 568 249 actions représentant 10 941 392 droits de vote.